

Fonds Éperon



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR L'INSTRUCTION DE VOTRE DEMANDE

Pour tous les organismes bénéficiaires

- Exemple original de cette demande de concours complété, daté, signé et cacheté, avec identification précise du signataire (nom, prénom, fonction) ;
- Pièces justificatives des dépenses et des recettes prévisionnelles (devis détaillés des différents postes, attestations, lettres d'intention ...)** ;
- Fiche d'avis réservée au Conseil Régional du Cheval (pour un projet de portée Régionale -cf liste) ;
- Relevé d'Identité Bancaire ou postal ;
- Attestation du service des impôts des entreprises, de la qualité d'assujetti ou non-assujetti à la T.V.A. ;

Pour les associations

- Copie de la publication au J.O. ou du récépissé de déclaration à la Préfecture ;
- Liste des personnes chargées de l'administration de l'association (composition du Conseil d'Administration et du Bureau...), ainsi que la date du dernier renouvellement ;
- Délibération par trois membres du Bureau (Président, Vice-Président ou Secrétaire Général, Trésorier) approuvant le projet et le plan de financement ;
- Statuts de l'association, régulièrement déclarés ;
- Derniers comptes approuvés et certifiés conformes par le Président (bilan, compte de résultats et annexes et rapport éventuel du Commissaire Aux Comptes) ;
- Dernier rapport d'activité approuvé, dont le procès-verbal de la dernière assemblée générale.

Pour les collectivités territoriales ou les établissements publics

- Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement prévisionnel.

Vous pouvez nous contacter pour toute demande de renseignement par :

Téléphone : 01 53 24 10 45 – Courriel : fondseperon@free.fr

Votre demande de concours est à adresser à :

Fédération Nationale des Courses Hippiques
Fonds E.P.E.R.O.N.
10 rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Avertissement

Seuls les dossiers complets seront instruits, et présentés au Comité d'Engagement.